

De meilleurs soins et une plus grande efficacité de l'assurance-maladie

Berne, le 16 mai 2014

Communiqué

De meilleurs soins et une plus grande efficacité de l'assurance-maladie

La commission de la santé du conseil des Etats recommande la motion du PLR

Le groupe parlementaire libéral-radical se réjouit que la commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats (CSSS-E) ait recommandé l'adoption de sa [motion 12.4171](#) pour des meilleurs soins et une plus grande efficacité dans l'assurance-maladie. Cette motion propose la mise en place d'incitations, grâce auxquelles les patients qui ont des frais de traitement élevés souscrivent à un programme de gestion des soins. Ainsi, ils seront mieux soignés et la croissance des primes sera freinée.

D'après les estimations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la moitié des patients atteints de maladies chroniques ne prennent pas leurs traitements de manière adaptée. Pour les patients qui ont des frais de traitement élevés, cela peut générer une augmentation massive des coûts de santé.

De récents calculs montrent aussi, que ces dernières années la part des coûts de santé dans le PIB a augmenté à nouveau. Pour le *PLR.Les Libéraux-Radicaux*, il apparaît clair que prendre des mesures pour une plus grande efficacité est nécessaire ! Il est réjouissant que cette motion, qui avait déjà été adoptée par le Conseil national lors de la session de printemps, soit maintenant adoptée par la CSSS-E.

Le PLR veut un système de santé plus efficace

Lorsqu'un patient quitte le cabinet du médecin ou l'hôpital, le traitement est loin d'être terminé. Sur le chemin de la convalescence, il est alors capital qu'il continue à prendre ses médicaments ou bénéficie d'un suivi thérapeutique. Des comportements inappropriés de la part des patients ou une mauvaise coordination entre les prestataires de service accentue l'inefficacité du système de santé. L'Académie suisse de sciences a calculé que cela représente jusqu'à 11% des coûts de santé. Grâce à de nouvelles incitations, jusqu' 7 milliards de francs pourraient être économisés.

Mettre en place des incitations pour plus de responsabilité individuelle de la part des patients

Le strict respect du plan de traitement permettra des rétablissements plus rapides tout en occasionnant des coûts moins élevés et une plus grande efficacité du système de santé. Des incitatifs financiers pour les patients ayant des frais de traitement élevés peuvent permettre de rendre leur adhésion volontaire à un programme de gestion des soins ou des cas plus attrayant. Un traitement et un suivi personnalisé sont certes coûteux, mais évitent souvent que ne se développe une spirale

De meilleurs soins et une plus grande efficacité de l'assurance-maladie

des coûts négative et ont des effets positifs sur les patients concernés ainsi que sur l'ensemble des assureurs – **par amour de la Suisse**

Contacts:

- › Karin Keller-Sutter, conseillère aux Etats, 071 244 18 84
- › Joachim Eder, conseiller aux Etats, 079 755 86 78
- › Ignazio Cassis, vice-président du groupe libéral-radical, 079 318 20 30
- › Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 6010
- › Aurélie Haenni, porte-parole Romande, 079 315 78 48